

TP Maçon en Voirie et Réseaux Divers

- Formation de niveau 3
- Code RNCP : 38080
- Mise à jour : 20.01.2026



1 semaine
Au CFA



2 semaines
En Entreprise

PRÉ-REQUIS

Savoir lire, écrire et compter
Fin de cycle collège ou niveau assimilé et/ou entretien de positionnement

DURÉE STANDARD

1 an, soit 420 heures au CFA

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

ADMISSION

Apprentissage (15 à 29 ans) et sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, sportifs de haut niveau et ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant un diplôme.
Professionnalisation (29 ans et +).

TARIFS

Contrat d'Apprentissage et Contrat de Professionnalisation : frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément à la grille tarifaire de France Compétences.
Formation continue : selon votre situation, nous consulter.

RENTRÉE STANDARD

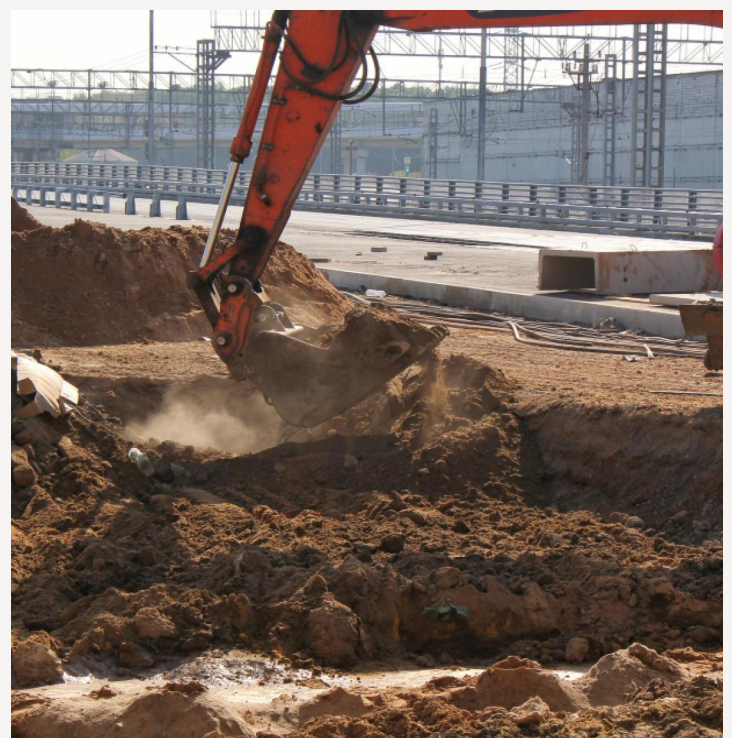
Septembre /Novembre /Mars

MÉTIERS VISÉS

Constructeur de Routes

Objectif de la formation

Le titulaire du diplôme doit être capable de poser les infrastructures (chambres, gaines, fourreaux) permettant la mise en place des réseaux secs courants forts et courants faibles enterrés ; être capable de construire et raccorder au collecteur les branchements d'évacuation des eaux pluviales (avaloirs, grilles, etc.) ; être capable de poser les bordures et les caniveaux, les dalles, les pavés en pierres naturelles ou en béton, et réaliser les dallages de voirie ; être capable de construire des petits ouvrages d'embellissement urbain, tels que des bacs à fleurs, des murets, des massifs pour candélabres, des plots de fondations de panneaux de signalisation verticale, les stations de mise à disposition de vélos, et sceller les fontes de voirie.



Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface :

- Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.
- Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux.
- Construire des petits ouvrages d'aménagement urbain.
- Poser des pavés et des dalles manufacturées.
- Réaliser un dallage béton pour un ouvrage de voirie en aménagement urbain.

Poser des bordures et des caniveaux :

- Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.
- Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux.
- Travailler à proximité des réseaux.
- Mettre en œuvre des produits manufacturés de type bordures et caniveaux.

Construire les réseaux enterrés de faible profondeur :

- Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.
- Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux.
- Travailler à proximité des réseaux.
- Poser les gaines, fourreaux et les chambres de tirage pour les réseaux courant faible.
- Poser les gaines et les chambres de tirage pour les réseaux courant fort.
- Réaliser les branchements particuliers eaux pluviales et leurs raccordements

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles

- Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Méthodes pédagogiques



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret
d'apprentissage
(suivi de la formation
au CFA)



Innovation
pédagogique
parcours BIM,
ambassadeurs de la
rénovation

Outils et moyens techniques



Plateaux techniques
et pédagogiques



Salles de cours
connectées



Malette d'outillage
individuelle et
collective



L'organisation de la
formation
(planning, résultats,
absences)

Modalités d'évaluation

- Évaluation en cours de formation (ECF)
- Évaluation des acquis et des pratiques notamment sur le lieu d'apprentissage (CCP)
- Réalisation d'un dossier professionnel (DP)

Poursuite de formation à l'issue de cette formation

TP Canalisateur

Durant la formation



AIPR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

construire sans détruire

Autorisation d'intervention à
proximité des réseaux
(AIPR)



Mobilité Européenne



Santé Sécurité au Travail
(SST)



Innovation



Toulouse

3 impasse Georges Dazet 31100 Toulouse
05 62 87 86 20 - toulouse@btpcfa-occitanie.fr

Muret

21 rue Jean-François Romieu 31600 Muret
05 61 16 85 20 - muret@btpcfa-occitanie.fr

